



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BEAUCE-CENTRE
Municipalité Saint-Frédéric

**AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT
402-24 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 297-15 CONCERNANT LA
PLANTATION D'ARBRES LORS DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET L'AMÉNAGEMENT
DES STATIONNEMENTS HORS-RUE.**

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE lors d'une séance tenue le 9 septembre 2024, le conseil municipal de Saint-Frédéric a adopté le projet de règlements # 402-24 modifiant le Règlement de zonage # 297-15;

QU'une assemblée de consultation publique sur le projet de règlement mentionné ci-haut se déroulera le 7 octobre à 19h00 dans la salle du conseil municipal situé au 850 rue de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Frédéric et permettra aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires sur les modifications proposées :

- **Règlement # 402-24** modifiant le *Règlement de zonage # 297-15* ayant pour objet :
 - D'obliger la plantation d'arbres lors de nouvelles constructions, de reconstruction ou d'agrandissement de bâtiments principaux;
 - De modifier certaines normes concernant l'aménagement des stationnements hors-rue en façade avant et l'aménagement des stationnements hors-rue de 6 cases et plus;

QUE le projet de règlement mentionné ci-dessus est disponible pour consultation au bureau municipal;

QUE toute personne intéressée à se faire entendre peut transmettre ses commentaires écrits par courriel à l'adresse suivante : municipal@saint-frederic.com ou par courrier au 850 rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Frédéric (QC), G0N 1P0 **ou** lors de l'assemblée de consultation publique qui sera tenue le 7 octobre à 19h00 à la salle du conseil municipal;

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 24 SEPTEMBRE 2024

Cathy Poulin, directrice générale



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité Saint-Frédéric

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Cathy Poulin, directrice générale, résidant à Saint-Frédéric certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 13h00 le 24 septembre 2024 aux endroits suivants : Bureau municipal & Bureau de poste

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 septembre 2024.

Directrice générale et secrétaire-trésorière
